

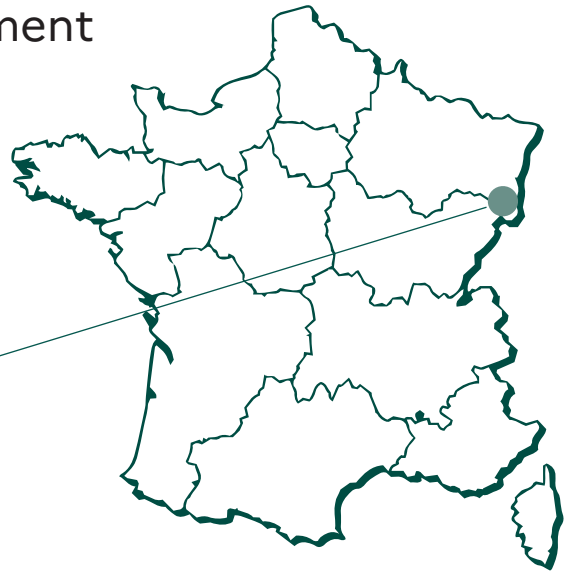


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Entreprise Liebherr

Colmar, Haut-Rhin (68), Grand Est

Entreprise créée en 1961 / 1 460 employés
Fabrication de machines et équipements / 9 sites en France,
22 en Europe, 50 dans le monde
Chiffre d'affaires : 626 millions d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Liebherr France SAS est le premier site du groupe Liebherr en France : 1 460 collaborateurs y développent et produisent des pelles sur chenilles de terrassement de 14 à 100 tonnes.

La flèche de pelle sur chenille est un élément clé de l'entreprise, conçu et produit sur le site de Colmar. L'outil de production actuel, datant des années 1980, a besoin d'être modernisé, notamment avec des technologies connectées et permettant l'analyse de process avec de l'intelligence artificielle.

Pour garantir une qualité de conception et une production haut de gamme, Liebherr a reçu une subvention du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Ce projet de modernisation permettra à la ligne de production d'être toujours compétitive, tout en restant sur place, à Colmar. Une équipe a été mobilisée en 2019 pour préparer le projet qui courra de 2021 à 2024.

Témoignage



Stephan Kohler

Adjoint au DG production

“ Dans un secteur aussi concurrentiel que le nôtre, il est indispensable d'investir régulièrement pour garantir que nos outils de production soient toujours à la pointe. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »